



Présentation de la Cellule régionale d'accueil des réfugiés ukrainiens en Wallonie

Webinaire sur les structures collectives en Wallonie
24 janvier 2023

1. Gouvernance

➤ Missions de la Cellule de coordination Accueil des réfugiés ukrainiens :

- Coordonner les actions à entreprendre pour assurer l'accueil des réfugiés ukrainiens, dans le cadre des compétences wallonnes
- Centraliser et diffuser l'information
- Être le point de contact régional unique en Wallonie
- Conseiller et assister le Ministre-Président et l'ensemble du Gouvernement afin d'apporter des réponses efficaces dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens

➤ Missions particulières des Gouverneurs en vue d'opérationnaliser la stratégie en matière d'accueil et d'hébergement:

- Animer et coordonner l'information à destination et au départ des pouvoirs locaux
- Réaliser un screening des hébergements collectifs pré-identifiés
- Négocier et contractualiser au nom du Gouvernement la mise à disposition des hébergements collectifs
- Worst case scenario
- Répartition équitable de l'effort d'accueil

2. Etat des lieux

- 1. Réfugiés ukrainiens en Wallonie : chiffres clés (A. Masuy)**
- 2. Hébergements conventionnés (C. Ramelot)**
- 3. Collaboration avec Fedasil (A. Masuy)**
- 4. TempHoWal: présentation de la plate-forme (A. Masuy)**

1. Réfugiés ukrainiens en Wallonie : chiffres clés

17.688.845 sorties d'Ukraine enregistrées depuis le 24/02/22 (UNHCR – 17/01/2023)

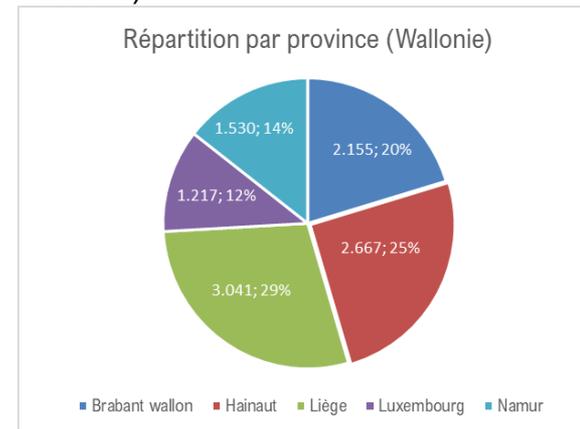
64.204 attestations de protection temporaire délivrées en Belgique depuis le 10/03/22 (Office des étrangers - 19/01/2023)...le rythme des entrées a fortement diminué

52.224 réfugiés de la guerre en Ukraine sont enregistrés au RN en Belgique (Office des étrangers 15/01/23)
dont **10.610 (20%)** en Wallonie, 10.450 (20%) à Bxl et 31.164 (60%) en Flandre
Concentration en Wallonie (19% dans 5 communes)
(Liège: 639, Namur: 483, Charleroi: 377, Mons: 318, Ottignies-LLN : 230)

Volatilité : 45% des réfugiés ukrainiens domiciliés en Belgique ont déménagé au moins une fois (2.208 retours en Ukraine enregistrés).

Volatilité plus grande en Wallonie (55%) qu'en Flandre (46%) et à Bxl (30%)

ERIS en décembre 2022 : 8.497 bénéficiaires en Wallonie (données du 17/01/23)



2. Hébergements conventionnés

Qu'est-ce qu'un hébergement conventionné?

Une infrastructure (hébergement collectif, logement collectif, voire même logement individuel) mise à disposition temporairement de la Région wallonne en appui de l'accueil des personnes fuyant les violences et la guerre en Ukraine.

○ Le public cible:

Priorité aux :

- Ressortissants dont l'hébergement de crise chez l'habitant se termine et qu'il n'existe pas d'autres solutions (relogement)
 - Ressortissants qui se présentent directement dans une commune
- + Accord avec **Fedasil** (voir point 3)

- Type d'infrastructure : Actuellement, principalement des **hébergements collectifs** (anciennes MR, anciens centres de vacances, etc) MAIS pluralité de solutions envisagées pour répondre à cette problématique complexe

2. Hébergements conventionnés

Habitats modulaires

- **Aide de 12 455 000 €** au profit des communes, des CPAS, de la SWL (Mesure du GW du 19/07/22)
- **Habitats modulaires d'1,2,3 chambres**
- **Recensement initial:**
 - Communes candidates : 30
 - Total de logements modulaires : 77
- **En date du 12/01/23:**
 - Communes toujours intéressées par le projet: **17** (voir tableau)
 - Total de logements modulaires: **41** (voir tableau)
- **Implantation dans les communes:** *septembre 2023* (date estimative)

Habitats modulaires - Aide de 12 455 000 €

Communes intéressées (12/01/23)	Nombre de logements modulaires		
Ans	2	Malmédy	3
Arlon	0	Mons	3
Aubange	3	Pont-à-Celles	3
Braine-le-Château	2	Sambreville	3
Fernelmont	2	Soignies	3
Habay	3	Thuin	3
Hamois	2	Tubize	1
Hastière	2	Waremme	3
La Louvière	3	TOTAL	41

2. Hébergements conventionnés

○ Hébergement mis à disposition ≠ gratuit

- Participation financière des réfugiés disposant d'un revenu (ERIS)
- Montant de l'indemnité mensuelle d'occupation à charge de l'occupant en fonction de la composition de ménage :

Profil	Nombre	Montant unitaire	Montant total
Isolé adulte au sein d'une unité d'hébergement partagée		150 €	
Isolé ou chef de ménage adulte au sein d'une unité d'hébergement mise à sa seule disposition		300 €	
Deuxième adulte du ménage occupant		200 €	
Mineur(s) à charge faisant partie du ménage occupant		50 €	
Autre(s) personne(s) majeure(s) faisant partie du ménage occupant		75 €	
TOTAL			

2. Hébergements conventionnés

- **Mise à disposition temporaire:** Hébergement conventionné = solution temporaire avant de trouver un logement pérenne sur le marché locatif traditionnel

Accompagnement des résidents :

- Gestionnaires des hébergements collectifs

- ProFirst

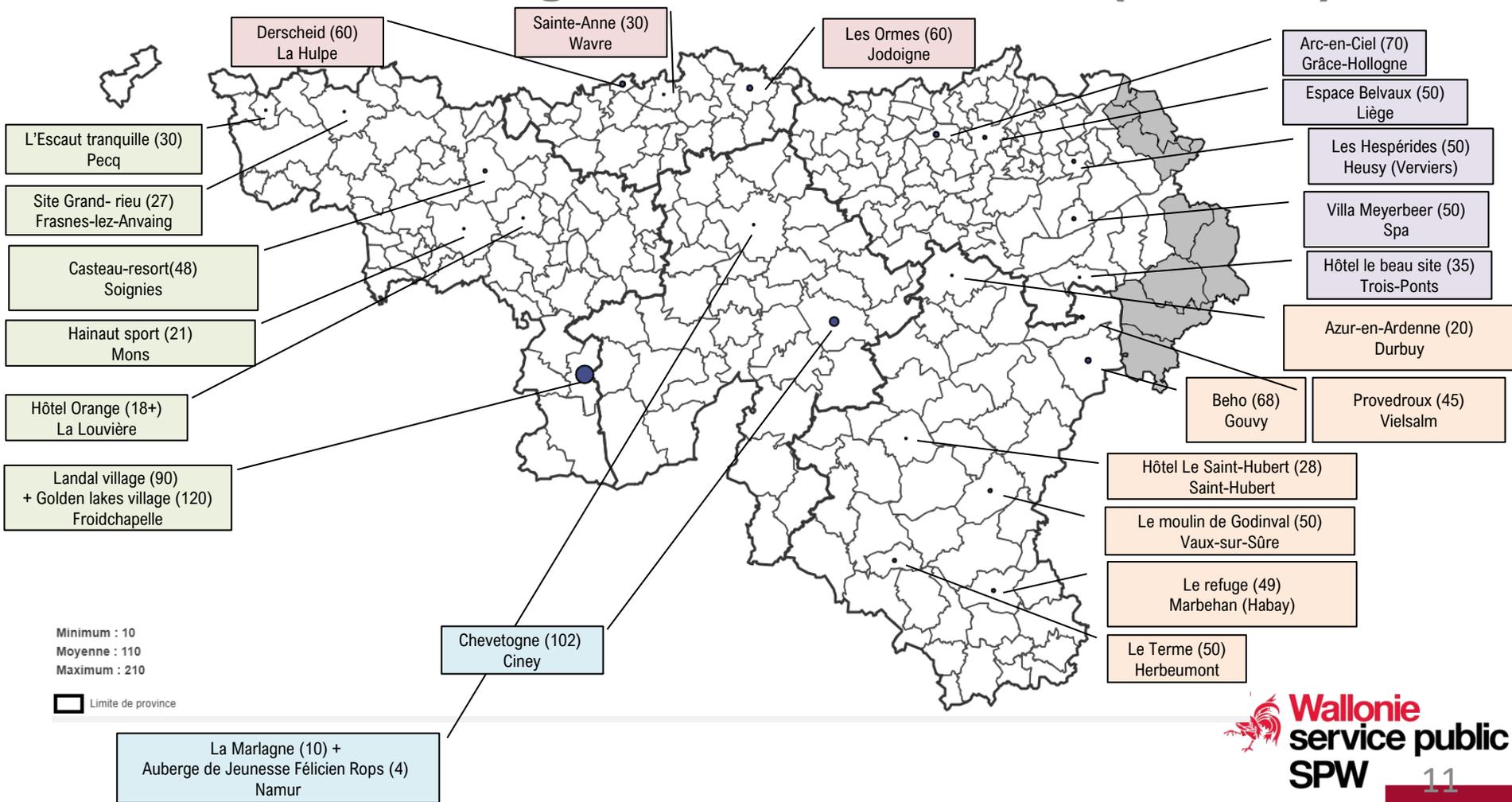
- Outils:

- **Guide pratique:** Rôles et responsabilités des parties prenantes ; phases du parcours administratif et résidentiels des réfugiés ukrainiens ; fiches pratiques et recommandations relatives à certaines thématiques ou des procédures conseillées pour solliciter des dispositifs d'accompagnement des résidents
 - <https://www.wallonie.be/fr/ukraine/hebergements-conventionnes>
- **Brochure : « Réfugié.e.s ? Guide pratique pour louer un logement en Wallonie »** (uk, ru, angl, fr)
+ vidéo : « À la recherche d'un logement en Wallonie » (fr s-t uk) : Orienter les réfugiés vers les différents services et aides présents en Wallonie pour louer un logement
 - *Brochure:* https://ediwall.wallonie.be/refugie-e-s-guide-pratique-pour-louer-un-logement-en-wallonie-2022-numerique-106726?ref=106726_0
 - *Vidéo:* <https://www.youtube.com/watch?v=KcHFKm604z0&feature=youtu.be>

2. Hébergements conventionnés

- Nombre d'hébergements conventionnés en Wallonie (23/01/23)
 - 25 hébergements conventionnés
 - 1.185 places
 - 21 hébergements conventionnés **ouverts**
 - 870 places dont 130 encore disponibles pour réservation
- + La recherche de nouvelles places se poursuit
- Répartition sur les 5 provinces wallonnes (voir carte)

Localisation des hébergements conventionnés (16/01/23)



3. Collaboration avec Fedasil

Le centre d'accueil d'urgence Ariane dispose de 250 places réservées aux réfugiés de la guerre en Ukraine.

Ils ne peuvent accueillir que les réfugiés les plus vulnérables et parfois pas tous !!!

Fedasil a fait appel aux régions pour reloger, autant que possible, les résidents du centre Ariane afin de libérer des places et accueillir les nouveaux arrivants.

En 2022, un accord politique a permis à 120 personnes issues du centre Ariane d'être relogées dans un de nos hébergements conventionnés.

En 2023, la collaboration continue : 30 places sont proposées chaque quinzaine à Fedasil.

Le public issu du centre Ariane nécessite un accompagnement administratif plus important à l'arrivée dans les hébergements (enregistrement à la commune, au CPAS, demande d'octroi de l'ERIS).

4.TempHoWal : présentation de la plateforme

Temporary Hosting in Wallonia <https://temphowal.spw.wallonie.be>

Plateforme sécurisée de réservation de places dans les hébergements conventionnés en Wallonie

Qui peut réserver des places ? Les coordinateurs locaux des communes et CPAS wallons ! Pas de limite d'utilisateur par commune/CPAS mais inscription nécessaire !

Pour qui peut-on réserver des places ? Pour les bénéficiaires de la protection temporaire

Quels types d'hébergements sont proposés ? La plateforme propose des hébergements dans les 5 provinces wallonnes (il n'est pas nécessaire de se limiter à sa province) certains sont collectifs (chambres familiales ou partagées et espaces communs) d'autres sont individuels (chalet, petite maison de vacances, appart-hôtel).

Combien ça coûte ? Le ménage signe une convention d'occupation précaire. Dès qu'un des membres du ménage perçoit un revenu, il est invité à payer un loyer qui varie selon la composition familiale. Un tarif réduit est proposé pour les isolés en chambre partagée.

Comment s'inscrire ? : En envoyant les informations suivantes : nom, prénom, institution, email (individuel au moins + générique si existant), téléphone (direct et/ou de service), numéro RN (nécessaire pour la création du profil et pour votre authentification) à ukraine.info@spw.wallonie.be avec pour objet "demande d'inscription à TempHoWal comme coordinateur local"

